



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
Organización para la Armonización en Africa del Derecho Mercantil
Organização para a Harmonização em Africa do Direito dos Negócios

SECRETARIAT PERMANENT

**DECLARATION D'INFRUCTUOSITE
ASMI 001/DRHMAG/SP/OHADA/2023**

**SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE PROCEDER AU RECRUTEMENT
DU PERSONNEL POUR LE COMPTE DU SECRETARIAT PERMANENT DE
L'OHADA – Yaoundé CAMEROUN**

Considérant les dispositions de l'ASMI N°001/DRHMAG/SP/OHADA/2023, le Secrétariat Permanent de l'OHADA a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires à l'ASMI, que les résultats de la phase de présélection sont insuffisants et ne permettent pas en l'état de continuer la procédure de sélection du Cabinet.

Les travaux de la Commission d'analyse des offres fait ressortir des dossiers ne présentant pas de conformité aux termes de référence de l'Offre.

Le processus de concurrence ne pouvant être garanti en l'état, l'ASMI est déclaré infructueux.

Annexe : Tableau récapitulatif de l'analyse des dossiers

Le Secrétaire Permanent



Pr. Emmanuel Sibidi DARANKOUM

Tableau récapitulatif de l'analyse des dossiers

N°	Consultants	Nationalité	Nombre de pièces existantes	Décision du comité	Commentaires
1	Cabinet Eco Afrique	Sénégalaise	1/6	Irrecevable	Dossier incomplet
2	Tectra Cameroun SARL	Camerounaise	5/6	Irrecevable	Oui (Copie non conforme)
3	Groupement MAZAR et Cible RH Performanse	Camerounaise	6/6	Irrecevable	Absence des originaux ou copies certifiées conformes des pièces requises
4	Aldélia Cameroun SARL	Camerounaise	5/6	Irrecevable	Dossier incomplet
5	Fida Conseil	Camerounaise	6/6	Irrecevable	Absence des originaux ou copies certifiées conformes des pièces requises
6	Ebati SARL	Camerounaise	5/6	Irrecevable	Dossier incomplet
7	Talents Plus Conseils	Béninoise	5/6	Irrecevable	Dossier incomplet

